

## Transparence : Jean-Pierre Sueur voulait aller encore « plus loin »

mar, 28/07/2015 - 12:12 | rzampa  
Politique



Image:

[1]

**TRANSPARENCE** - Les déclarations de patrimoine des députés et sénateurs français sont, pour la première fois, consultables dans la préfecture de leur département d'élection depuis le 13 juillet. Il s'agit d'une application des lois prises après l'affaire Cahuzac de 2013.

Tout citoyen inscrit sur les listes électorales peut toutefois prendre rendez-vous auprès des services de la préfecture de son choix, afin de prendre connaissance de ces déclarations mais il sera forcément accompagné d'un agent. En effet, toute reproduction ou copie est interdite. Ni photo, ni notes sous peine d'une amende pouvant s'élever à 45.000 euros. Bref, la transparence a aussi ses limites : on peut regarder les diverses déclarations de patrimoine des élus de la République mais surtout ne pas en parler. Pour évoquer justement le sujet, Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret et rapporteur du projet de loi sur la transparence de la vie politique au Sénat, était l'invité de [Sud Radio](#) [2].

« Aller encore plus loin »

Lui, aurait souhaité « aller plus loin encore » dans la transparence. « J'avais proposé en tant que rapporteur que le patrimoine des parlementaires soit rendu public dans les mêmes conditions que celui des ministres, c'est-à-dire au Journal Officiel. J'avais été suivi au Sénat mais comme nous sommes deux - Sénat et l'Assemblée Nationale -, il se trouve que l'Assemblée Nationale a eu le dernier mot. Alors, sans doute, a-t-elle pensé que, pour éviter le voyeurisme, le patrimoine devait être examiné par [une commission \(HATVP\) très sévère et indépendante](#) [3] et que chaque électeur allait pouvoir aller en préfecture consulter le patrimoine bancaire et immobilier de tous les députés et de tous les sénateurs. »

Pour autant, le sénateur Sueur salue « le travail minutieux » de la Haute autorité (HATVP). « Les services fiscaux font des évaluations en fonction du prix de l'immobilier dans telle et telle commune. Parfois, ça ne correspond pas à la réalité. Il faut faire des expertises pour obtenir un accord avec la commission. Et j'ai même proposé qu'il y ait une évaluation par un notaire pour éviter les

---

*contestations sur les évaluations. Je crois qu'il faut une transparence la plus complète. » Et de poursuivre : « J'aurais aimé qu'on aille plus loin, même s'il faut comprendre aussi que c'est parfois délicat. La loi a été votée avec le dernier mot de l'assemblée mais c'est un vrai plus par rapport aux situations précédentes. »*

Souvenir de 1983 : Jean-Pierre Sueur « *fou furieux* »

Pour la petite anecdote, Jean-Pierre Sueur se souvient qu'il y a « 32 ou 33 ans » (en 1983), il était candidat à des élections municipales à Orléans face à Jacques Douffiagues (UDF-PR) contre lequel il a perdu (45,29% des voix contre 54,71%). Il confie au micro de Sud Radio avoir été « *fou furieux* » car la campagne, en terme de moyens financiers, entre les deux candidats était « *complètement inégale* ». « *Des progrès énormes ont été faits en France. Il y a 32-33 ans, j'étais candidat à des élections municipales. Je me souviens avoir eu un adversaire qui disposait de beaucoup d'argent avec des quantités de panneaux 4x3 m, c'était scandaleux. J'étais fou furieux car je n'avais que de petites affiches que personne ne voyait. La situation s'est donc beaucoup améliorée pour le financement de la vie politique.* »

Reste que le sénateur socialiste est, aujourd'hui, « *persuadé qu'un jour, on ira plus loin avec une publication au Journal Officiel.* » En attendant, il faut se contenter d'un rendez-vous d'une heure en préfecture sous l'étroite surveillance d'un agent et penser à se doter d'une très bonne mémoire.

### Richard Zampa

#### Exergue:

**«Je me souviens avoir eu un adversaire qui disposait de beaucoup d'argent avec des quantités de panneaux 4x3 m, c'était scandaleux», Jean-Pierre Sueur, PS.**

[trabsparence](#) [4]

[vie publique](#) [5]

[HATVP](#) [6]

[Douffiagues](#) [7]

[Sueur](#) [8]

[élections municipales](#) [9]

[Orléans](#) [10]

[parlementaires](#) [11]

[Sénat](#) [12]

[Assemblée Nationale](#) [13]